

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10120 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : THADY FADOUA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 11 13 16 11 Total des frais engagés : 0 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15 SEP. 2020

Nom et prénom du malade : THADY FADOUA Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 15 SEP. 2020

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Payerement des Actes
21/03/2010	Cr		300,00	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 	05.05.80	P 250	300,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CAS, le 5/5/2020.

Mme TRADY Fadwa

photos du 29/4/19

liques

photos du 7/4/19 - inflammatoire - pseudo  
Keratose -

Dr. Doinier DUVIGEANT  
GYNÉCOLOGUE - ACCOUCHEUR  
13, place du Nid d'Iris (Quartier Racine) - Casablanca  
Tél.: 05 22 39 25 30 / 31 / 32 - Fax : 05 22 39 25 33

Dr. Doinier DUVIGEANT  
GYNÉCOLOGUE - ACCOUCHEUR  
13, place du Nid d'Iris (Quartier Racine) - Casablanca  
Tél.: 05 22 39 25 30 / 31 / 32 - Fax : 05 22 39 25 33



# Laboratoire de Pathologie Alaoui

Dr. Alaoui Bouhamid Abdelhafid  
Anatomo - Cytopathologiste

Casablanca, le 06/05/2020

Nom et prénom: MME TRADY FADWA  
Sur ordonnance du Dr: DUVIGEANT MESTASSI D.  
N° d'anapath: 003ACL0520

Parvenu au laboratoire le 05/05/2020

Organe ou siège du prélèvement: Col utérin

Renseignements cliniques: Age: 49 ans

FC 07/11/19 : Pseudokoilocytes

## COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Origine du prélèvement : Frottis cervical

Qualité du frottis : Optimale

Diagnostic descriptif :

1. Evaluation hormonale : Compatible avec l'âge de la patiente
2. Microbiologie : Aspect leucocytaire banal
3. Modifications réactionnelles : Absentes
4. Cellules pavimenteuses : Superficielles, intermédiaires et parabasales normales
5. Cellules glandulaires : Peu nombreuses normales

## Conclusion:

Frottis cervical **jonctionnel** normal, eutrophique

DR ALAOUI BOUHAMID ABDELHAFID  
Anatomo-Cytopathologiste  
Ancien chef du Service d'Anatomie Pathologique  
Tél: 0522 443 700  
GSM: 0661 32 20 02



# Laboratoire de Pathologie Alaoui

Dr. Alaoui Bouhamid Abdelhafid  
Anatomo - Cytopathologiste

Casablanca le: 05/05/2020

**Facture N° 200475539**  
**ICE: 001714931000007**

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de: 300,00 DH

TROIS CENT DIRHAMS

concernant les analyses exécutées le 05/05/2020

Pour MME TRADY FADWA

Sur ordonnance du DR: DUVIGEANT MESTASSI D.

Laboratoire de Pathologie Alaoui  
Anatomo - Cytopathologique  
Dr. Bouhamid Abdelhafid  
Anatomo - Cytopathologiste  
Ancien chef de Service de Pathologie  
de l'Hôpital Régional de Casablanca  
Tél: 0522 44 51 00  
Gsm: 0661 32 20 02  
Email: [alaoui@lpa.ma](mailto:alaoui@lpa.ma)